

TARIFS

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Mise en place de bacs

Tarif unitaire par bac

Applicables au 1^{er} janvier 2026

Ces tarifs sont applicables aux usagers organisant des manifestations exceptionnelles, nécessitant la mise en place ponctuelle de bacs de collecte pour les déchets ménagers et assimilés.

Ils comprennent les frais de collecte et de traitement des déchets collectés dans le bac (pour une levée), ainsi que les frais de gestion (hors frais de livraison et/ou retrait, lavage, etc).

Type de déchets	Volume du bac	Valeur 2025	Valeur 2026
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	80 litres	6,00 €	6,00 €
	120 litres	7,00 €	7,00 €
	240 litres	10,00 €	10,00 €
	360 litres	14,00 €	14,00 €
	770 litres	26,00 €	26,00 €
TRI SÉLECTIF	120 litres	5,00 €	5,00 €
	240 litres	8,00 €	8,00 €
	360 litres	10,00 €	10,00 €
	770 litres	18,00 €	18,00 €
BIODÉCHETS	80 litres	5,00 €	5,00 €
	240 litres	10,00 €	10,00 €